



PROJET ÉDUCATIF ALAE

(Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

MAIRIE DE TAVEL

Rue du 19 mars 1962
30126 TAVEL

2021/2026

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. L'organisateur, la commune de TAVEL indique dans ce document de quelle façon, elle conçoit et pilote ces temps périscolaires.

Ce projet éducatif est porté à connaissance des équipes d'animation qui s'en emparent pour le décliner en actions opérationnelles.

LES OBJECTIFS DE L'ORGANISATEUR

- Mettre en œuvre un service de qualité en répondant aux besoins de garde des familles.
- Développer une politique tarifaire prenant en compte l'accès au plus grand nombre (*4 tarifs prenant en compte le quotient familial*) ;
- Répondre aux besoins grandissants des familles qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle ;
- Se donner les moyens d'occuper ces temps par la mise en place d'animations, d'ateliers et d'activités manuelles, créatives, culturelles, sportives... ;
- Mettre en place des activités et ateliers qui respectent les rythmes de l'enfant et participent à son épanouissement ;
- Favoriser la mobilisation de l'intelligence collective par des activités ludiques et inciter la créativité au sein des groupe ;
- Reconduire le Conseil Municipal des Jeunes, travailler sur un projet social, solidaire, la citoyenneté et le devoir de mémoire. Cette commission permet aux jeunes d'être acteurs de la vie de la commune et de se positionner comme de futurs citoyens responsables ;
- Créer les conditions du bien vivre ensemble en favorisant des interactions constructives et créatives.

LES INTENTIONS EDUCATIVES

Organiser des loisirs pour les 3 à 11 ans favorisant le développement physique et mental de l'enfant en toute sécurité ; proposer des actions à contenu éducatif orienté sur la découverte et le respect des autres de son environnement social et naturel.

1- Le développement personnel

- Développer l'esprit de créativité, de recherche et de dépassement de soi ;
- Développer l'autonomie en accompagnant l'enfant vers un « savoir-être et « savoir-faire » respectueux des règles qui lui permettent de se positionner au sein d'un groupe ;
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs : l'impliquer dans la co-construction des activités, l'associer aux choix, l'amener à se positionner pour évaluer son niveau de satisfaction ;
- Permettre à l'enfant d'approfondir ses connaissances et de développer sa curiosité dans les domaines de la science, des arts et des sports.

Le rôle de l'équipe d'animation :

- Prendre en compte chaque enfant en tant qu'individu à part entière,
- Veiller à adapter les activités et les moyens à leur âge, taille et rythme biologique.
- Être source de proposition pour stimuler les enfants tout en étant à l'écoute des besoins, des aspirations.

2- L'ouverture et le respect des autres, la citoyenneté

- Poser un cadre de fonctionnement dans les groupes afin de favoriser le respect entre individus : enfant/enfant ; enfant/adultes ; adultes/adultes ;
- Créer des espaces d'échanges favorisant le dialogue et le partage d'expériences entre et avec les enfants ;
- Proposer des activités autour de la différence afin de sensibiliser à la richesse des Autres et afin d'ouvrir l'esprit vers de nouvelles représentations ;
- Animer des activités autour des valeurs de solidarité et de partage pour le bien vivre ensemble au quotidien ;
- Favoriser les rencontres avec des personnes extérieures : artistes, associations, personnes âgées, sportifs, toute personne qui possède un talent, un métier, une passion souhaitant la faire partager.

Le rôle de l'équipe d'animation :

- Savoir organiser des activités posant des règles de vie, de production, d'évaluation permettant de faciliter l'intégration et l'épanouissement de chaque enfant ;
- Adopter un modèle de communication bienveillante, encourageante et respectueuse des différences ;
- Rechercher de la transversalité entre tous les projets dans et hors du système scolaire : ouvrir les portes aux personnes susceptibles d'enrichir les connaissances des enfants et de favoriser les échanges et le partage.

3- L'ouverture et le respect à son environnement

- Inciter au respect des lieux occupés, du matériel ;
- Faire découvrir à l'enfant son environnement naturel : le village est situé en pleine nature et propice à la découverte de la faune et de la flore ;
- Sensibiliser les enfants aux ressources naturelles (jardinage), à l'élevage (les œufs des poules), les commerces de proximité... ;
- Sensibiliser au développement durable : recyclage (matériau de récupération et tri), compostage, gaspillage alimentaire, ... ;

Le rôle de l'équipe d'animation :

- Mener des actions de découvertes pour que les enfants connaissent les ressources offertes par la nature et la culture.

4- L'alimentation

- Proposer une alimentation qui s'inscrit dans le développement durable (50%, dont 20% bio) ;
- Valoriser les menus, les ingrédients, la variété, les apports nutritionnels, la réduction des emballages ;
- Offrir aux enfants l'opportunité de découvrir de nouveaux goûts et saveurs et de faire à minima 1 repas équilibré par jour.

Le rôle de l'équipe d'animation

- Assister les enfants pendant le repas et veiller à ce qu'ils s'alimentent,
- Inciter à la découverte de nouveaux aliments et goûts par une approche pédagogique (*fiche, dessin, illustration, mise en scène, jeux...*) ;
- Sensibiliser au gaspillage alimentaire, au recyclage, au compost...

LES MOYENS

1. Moyens pour le fonctionnement du service animation

- Coordination du service par la responsable du service éducation/jeunesse, titulaire du BPJEPS LTP ;
- Accompagnement renforcé sur l'ingénierie et un soutien pour la mise en œuvre des actions : 1 réunion entre chaque période de vacances scolaires et un séminaire de rentrée pour co-construire les activités à mettre en œuvre sur l'année ;
- Formation renforcée chaque année pour faire évoluer le niveau de compétences des agents (*exemples : 2020, ingénierie de projet, 2021, gestion de conflits entre et avec les enfants, formations sur différentes techniques liées à des activités spécifiques...*) ;
- Recherche de complémentarité entre les agents en fonction de leurs appétences pour proposer une offre élargie d'activités ;
- Recrutement sur diplôme ou titre et recherche des savoirs-être requis pour proposer un accompagnement et un service de qualité ;
- Travail de concertation mené avec les Directeurs des écoles et les enseignants pour trouver de la transversalité dans les activités ;
- Equipe d'agents titulaires diplômés : BAFA, CAEPE, BPJEPS ;
- Budget alloué pour l'année scolaire : matériel, jeux, interventions ;
- Protocole sanitaire pour l'accueil des enfants et l'organisation des temps de périscolaires.

2. Moyens pour les enfants :

- Accueil dans les locaux du restaurant scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h50 pour l'accueil du matin et de 17h00 à 18h30 pour l'accueil du soir ;

- Espace restauration scolaire de 160 m2 et des repas encadrés et assistés par des animatrices qui prennent le repas avec les enfants pour être au plus près de leurs besoins, expliquer et donner l'exemple.

3. Moyens pour les familles :

Inscriptions :

- Un portail famille en ligne pour effectuer à distance les réservations, les paiements, les annulations ;
- Une permanence physique, 1 soir par semaine pour faciliter les démarches de réservation ;
- Une personne référente identifiée ;

Cadre de fonctionnement

- Un règlement intérieur validé en conseil municipal qui intègre les tarifs, les modalités d'accueil pour les enfants en situation de handicap, PAI.

Communication :

- Les parents sont informés par mails et via un message dans le carnet de correspondance des enfants ;
- Les parents d'élèves sont reçus à minima une fois par trimestre pour faire un point sur les besoins, les attentes, les activités... et sont informés par mail en amont d'une communication en direction des parents;
- Des rendez-vous individuels sont proposés s'il est nécessaire d'informer ou de mettre en place une médiation mairie/parents/enfant.

L'ÉVALUATION

L'évaluation est déclinée à différents niveaux dans l'organisation : enfants, famille, équipe d'animation et élus. Elle se structure autour des effectifs, de l'encadrement, des moyens, des activités, de l'environnement et du contexte. La volonté de faire un état des lieux systématique permet de mesurer l'écart entre les objectifs et les résultats et de corriger si besoin.

Les niveaux d'évaluation sont les suivants :

- Les équipes d'animation sont sensibilisées à l'auto-évaluation et ont l'habitude d'apporter les corrections nécessaires au fur et à mesure des activités ;
- Chaque activité fait l'objet d'une fiche action et les enfants donnent leurs avis sur leur niveau de satisfaction avec un système de smiles et de gommettes ;
- Une réunion entre chaque vacance avec l'ensemble de l'équipe permet d'ajuster les objectifs et de définir une programmation où 3 activités sont toujours proposées en simultanée et rattachées à un projet collectif (*exemple : fresque sur les saisons où chacun devient contributeur : peinture, collage, dessin...*) ;

- Une présentation des activités est restituée à chaque réunion de parents d'élèves qui font un retour sur leur niveau de satisfaction et celui de leurs enfants ;
- Un groupe de travail Enfance-Jeunesse constitué d'élus et piloté par l'adjointe à l'éducation est informé et sollicité pour élaborer et valider les grandes orientations déclinées dans le projet éducatif.

LE CADRE DE L'ACTION

- Déclaration annuelle des 2 accueils matin et soir auprès des services de la DDCS (taux d'encadrement, conformité des locaux, niveaux de diplômes) ;
- Déclaration des effectifs et des présences auprès de la CAF ;
- Repas des animatrices pris par nécessité de service avec les enfants.

CONTACT

Elise BOURGADE, Responsable du service Education/Jeunesse

0466335079

0631106595

education@mairiedetavel.fr